



Services à la famille



> www.ville-lisieux.fr

REDUCTIONS TARIFAIRES

Centre Communal d'Action Sociale
1, rue Paul Banaston
CS 67220 – 14107 LISIEUX Cedex
02.31.48.62.70
ccas@ville-lisieux.fr

DEMANDE DE CARTE FAMILLE*

(ATTENTION : Seuls les Lexoviens peuvent bénéficier de ce dispositif)

Nom et Prénom du demandeur :

Nom et Prénom du conjoint(e) :

Adresse du foyer :

N° Téléphone :

Adresse Mail :

Vos enfants au foyer :

Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole fréquentée

Un lien direct est fait entre le CCAS et le service facturation pour la mise en place de la réduction tarifaire. La Carte Famille ne sera donc plus imprimée. Elle sera envoyée par mail pour les enfants fréquentant une école privée Lexovienne ou celle de St Désir.

Ne pas oublier les éléments constitutifs du dossier :

- Justificatif d'identité, Livret de famille, Justificatif de domicile,
 Dernière attestation de paiement de la CAF, si vous êtes allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales
OU attestation ou preuve d'affiliation à votre Caisse de prestations familiales, si vous n'êtes pas affilié à la CAF
OU tout document relatif à votre situation (*avis d'imposition ou de non-imposition, bulletin de salaire, pension alimentaire, etc.*), si vous ne percevez pas de prestations familiales.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

A Lisieux, le / / 202...

Signature :

*Cette carte permet d'ouvrir des droits à une exonération des tarifs de cantines pour les écoles publiques et privés de Lisieux et Saint-Désir, les garderies-halte accueil et les Centre de Loisirs Sans Hébergement.

ATTESTATION

Dans le cadre de l'instruction de ma demande de Carte Famille, je soussigné(e).....autorise le CCAS à conserver et traiter mes informations personnelles inscrites sur ce document afin d'avoir un droit à la Carte Familles et à poursuivre sa politique de lutte contre le non-recours.

Fait à Lisieux,

Le / / 202...

Signature du demandeur

**LE RENOUVELLEMENT DE LA CARTE FAMILLE DOIT ETRE DEMANDE EN FEVRIER DE
CHAQUE ANNEE, AVEC LE CALCUL DU QUOTIENT CAF ACTUALISE.**